

**OSCARSTAD**, v. de Suède; préfecture, 14 l. N.-O. de Carlstad. 200 h.

**OSCHATZ**, v. du roy. de Saxe, chef-l. de baill., cercle de Misnie, 12 l. N.-O. de Dresde; fabr. de draps, teinturerie. 3,300 h., et 22,000 pour le baill.

**OSCHERSLEBEN**, v. des Etats prussiens, prov. de Saxe; rég., 6 l. S.-O. de Magdebourg. 3,100 h.

**OSCHIRI**, vg. de Sardaigne, div. du Cap Cagliari, 11 l. E. de Sassari. 1,600 h.

**OSEMBACH**, vg. de Fr., dép. du H.-Rhin; arr., 4 l. S.-O. de Colmar, cant. et poste de Ruifach. 515 h.

**OSERO**, v. d'Illyrie, gouv. de Trieste, cercle d'Istrie, 6 l. S. de Cherso, dans une île de son nom; évêché. 1,400 h.

**OSIEC**, v. de Pologne, woïvodie de Siedlec, 3 l. E.-N.-E. de Czersk. 675 h.

**OSIEK**, v. de Gallicie; cercle, 2 l. 1/2 S. de Jaslo. — *Autre*, v. de Pologne; woïvodie, 6 l. 1/2 S.-O. de Sandomir. 590 h.

**OSILO**, vg. de Sardaigne, div. du Cap Sassari, 2 l. E. de Sassari. 5,000 h.

**OSIMA**, île du Japon, prov. de Kinokuni. — *Autre*, île de la mer du Japon, au S.-O. de l'île Yeso.

**OSIMO**, v. des Etats de l'Eglise; délégat., 3 l. 1/2 S. d'Ancone; siège d'évêché; beau palais épiscopal; nombr. églises; commerce de blé et soie. 6,680 h.

**OSKOL**, riv. de la Russie d'Europe; sa source dans le gouv. de Koursk, et son embouch. dans le Douet, après 70 l. de cours. — **O** (Novoi), v. de la Russie d'Europe; gouv., 33 l. S.-E. de Koursk, chef-l. de distr.; distilleries de grains. 5,000 h., et 79,160 pour le distr. — **O** (Staroi), v., gouv. de Koursk, 23 l. O.-S.-O. de Voronej, chef-l. de distr.; elle est située dans un territoire très fertile en grains et riche en bestiaux. 6,000 h., et 77,810 pour le district.

**OSMA**, v. d'Espagne, prov. de Soria, 20 l. S.-E. de Burgos; siège d'évêché; collège universitaire. 1,000 h. — *Autre*, riv. de la Turquie d'Europe en Bulgarie; sa source sur le flanc sept. du Balkan, et son embouch. dans le Danube après 40 l. de cours.

**OSMANDJIK**, v. de la Turquie d'Asie; pach., 50 l. N.-O. de Sivas. 2,250 h.

**OSMANE** (S), vg. de Fr., dép. de la Sarthe; arr., cant., 2 l. O. et poste de S.-Calais. 515 h.

**OSMANVILLE**, vg. de Fr., dép. du Calvados; arr., 7 l. O. de Bayeux, cant. et poste d'Isigny. 500 h.

**OSMOY**, vg. de Fr., dép. du Cher; arr., 2 l. E. et poste de Bourges, cant. de Levet. 400 h. — *Autre*, Seine-Infér., près la Béthune; arr., 2 l. N.-O. et poste de Neufchâtel-en-Bray, cant. de Londinières. 200 h.

**OSNABRUCK**, v. du roy. de Hanovre, chef-l. du gouv. de même nom, de princip. juridiction et baill. sur la Haas, à 26 l. O. de Hanovre, et 10 1/2 N.-E. de Münster; siège d'évêché fondé par Charlemagne; églises et écoles pour les catholiques et les luthériens; nombreux établissements de bienfaisance; cathédrale remarquable ainsi que diverses églises; beau quartier de Freyung qui sert de promenade publique; fabr. de tissus de laines, et de tabac, tanneries et blanchisseries de toiles. 10,920 h., et 16,760 pour le baill. Le gouvernement d'Osnabrück, borné au N. par le gouv. d'Aurich et le duché d'Oldenbourg, à l'E. et au S. par la prov. de Westphalie, et à l'O. par la Hollande, a 290 l. c. de superf. Le sol, arrosé par l'Ems, le Vechte, l'Else et la Hunte, est tellement entrecoupé de bruyères, de marais et de terres sablonneuses, qu'il est peu propre à la culture; le chanvre et le lin, d'une assez médiocre qualité d'ailleurs, sont les principales productions; fabrication assez considérable de grosses toiles qui sont, avec les jambons renommés de ce pays, le principal aliment du commerce. 226,120 h. La partie S.-E. de ce gouvernement forme ce qu'on appelle aussi la principauté d'Osnabrück; on y remarque les immenses marais de Hahnen.

**OSNE-LE-VAL**, vg. de Fr., dép. de la H.-Marne; arr., 6 l. E. de Vassy, cant. de Chevillon, poste de Joinville. 835 h.

**OSNY**, vg. de Fr., dép. de Seine-et-Oise; arr., cant., 3/4 l. O. et poste de Pontoise. 480 h.

**OSPITALETTO**, vg. du roy. Lombard-Vénitien; prov., 2 l. 1/2 de Brescia, chef-l. de distr. 1,400 h. et 14,380

pour le distr.; important par ses nombreuses filat. de soie.

**OSROUCHNAH**, v. de la Tartarie indépendante, dans la Boukharie, 25 l. N.-N.-O. de Samarkand; pays dont le sol renferme des mines d'or, d'argent, de cuivre, de sel ammoniac et de houille.

**OSS** ou **OSCH**, bourg de Hollande, prov. du Brabant septentr., chef-l. de cant., 4 l. N.-E. de Bois-le-Duc.

**OSSA**, golfe de l'île Gilolo, l'une des Moluques; son entrée est déterminée par le cap Salaway au N., et le cap Tabo au S. — *Autre*, nom d'une riv. de Prusse, qui est un des affluens de la Vistule.

**OSSAGES**, vg. de Fr., dép. des Landes; arr., 6 l. S.-E. et poste de Dax, cant. de Pouillon. 965 h.

**OSSAN** (gave d'), riv. de Fr., dép. des B.-Pyénées; sa source au pic du Midi, et son emb. dans le gave d'Aspe, après 16 l. de cours. On trouve dans cette vallée les eaux min. connues sous le nom d'Eaux-Bonnes et d'Eaux-Chaudes.

**OSSE**, vg. de Fr., dép. des B.-Pyén.; arr., 6 l. S. et poste d'Oloron, cant. d'Accous. 1,100 h.

**OSSE**, vg. de Fr., dép. d'Ille-et-Vilaine; arr., 6 l. O. et poste de Vitré, cant. de Châteaubourg. 835 h.

**OSSELLE**, vg. de Fr., dép. du Doubs; arr., 5 l. S.-O. de Besançon, cant. de Bousière, poste de S.-Vyt. 475 h.

**OSSEN**, vg. de Fr., dép. des H.-Pyén.; arr., 3 l. N. d'Argelès, cant. et poste de Lourdes. 360 h.

**OSSERAIN**, vg. de Fr., dép. des B.-Pyén., sur le Soison; arr., 5 l. N. de Mauléon, cant. et poste de S.-Palais. 510 h.

**OSSITES** ou **OSÈTES**, peuplades des montagnes du Caucase qui habitent la Circassie, la Géorgie et l'Imérie; elles vivent de pillage, de rapines et de brigandages commis continuellement sur les voyageurs qu'elles rencontrent, et que, malgré leurs mœurs farouches elles respectent pourtant dès que ceux-ci consentent à se remettre entre leurs mains et à réclamer d'elles l'hospitalité. Les bestiaux sont toute leur richesse.

**OSSETT**, comm. d'Angleterre, comté d'York. 4,780 h.

**OSSOLA**, prov. des Etats sardes, divis. de Novare; la Suisse l'entoure au N., à l'E. et à l'O., ainsi que les Alpes. Pays de belles vallées et d'immenses pâturages couverts de troupeaux de bêtes à cornes; mines de fer et de cuivre exploitées dans la vallée d'Antrona. 30,430 h.

**OSSOWIEC**, v. de Pologne; woïvodie, 10 l. S.-O. d'Augustowo. 1,000 h.

**OSSUN**, bourg de Fr., dép. des H.-Pyén., chef-l. de cant.; arr., 2 l. S.-O. et poste de Tarbes. 3,655 h. Commerce de jambons.

**OSTACHKOV**, v. de la Russie d'Europe, gouv. de Tver, 80 l. S.-S.-E. de S.-Petersbourg, chef-l. de distr.; quelques édifices seulement sont bâtis en briques, tout le reste est en bois; vastes magasins de sel et tanneries, fonderies de suif, et nombreux fourneaux pour le séchement du malt; commerce important de blé, bois, viande et poisson salé, cuirs, suif, cire et miel. 7,000 h. Pays de lacs et d'immenses forêts.

**OSTENDE**, v. forte et port du roy. de Belgique, prov. de la Flandre occid.; arr. et à 5 l. O. de Bruges, et à 10 E.-N.-E. de Dunkerque, chef-l. de cant. Elle est située à la naissance du canal d'Ostende, qui s'étend depuis la mer du Nord jusqu'à Bruges, dans l'espace de 6 l. On trouve à Ostende un tribunal et une chambre de commerce; elle possède un bel hôtel de ville, de nombreuses raffineries de sel et de sucre, des fabriq. de cordages, toiles à voiles et d'autres espèces; dentelles, huile de grains, savon, tabac et genièvre; des chantiers de construction, etc. Pêche considérable d'huîtres renommées, de morue et de harengs. Commerce de blé, toiles de diverses qualités, graines de trefle, cuirs, chevaux, suif, sel raffiné, et autres produits; importations considérables consistant en marchandises coloniales, bois de teinture, tabac, rhum, épices, vins de France, laines d'Espagne, produits de manufactures anglaises, etc. Ses bains de mer sont très-renommés. 10,560 h. Prise par les Français en 1745 et en 1794.

**OSTER**, riv. de la Russie d'Europe, gouv. de Tchernigov; elle est un des affluens de la Desna; 36 l. de cours. — *Autre*, v. du gouv. et à 15 l. S.-S.-O. de Tchernigov, chef-l.